

# Certificat d'Authenticité

N° CXIE-CVC-2764-C230912

Paris, le 19 septembre 2023

Nous, soussignés, *Yannick Le Canu*, *Sylvain Bigot*, Experts près les Cours d'Appel de Douai & Lyon, avec le concours de *Jean-François Raffin*, Expert Honoraire près la Cour d'Appel de Paris, certifions que l'archet de Violoncelle, soumis ce jour à notre examen est authentique, dans toutes ses parties principales, de :

## THOMASSIN Claude Auguste

Non signé.

### BAGUETTE

Octogonale en beau bois de pernambouc brun orangé de 69,5 cm de longueur.

### HAUSSE

Ébène à grains de nacre, montée argent, passant postérieur, arrondi sur les angles, talon rond fixé par 2 goupilles et coulisse fixée à l'aide de 2 goupilles.

### BOUTON

Ébène argent 3 pièces, gorge simple, 1 goupille dans chaque virole.

Beau spécimen de ce grand Maître français en bon état et fait vers  
1900.

Avec le concours de  
Jean-François Raffin

Yannick Le Canu

Sylvain Bigot

